

Paris, le 21 mai 2021

LES INSA DOIVENT RESPECTER LE PRINCIPE A VALEUR CONSTITUTIONNELLE DE GRATUITÉ DE L'ESR .

Sans doute inspirée par l'idéologie du programme « Bienvenue en France » qui propose d'accueillir plus d'étudiants étrangers dans les formations supérieures en leur faisant payer des droits d'inscription de 2700 € en Licence et 3700 € en Master, soit 16 fois le montant des droits antérieurs, l'association des présidents des écoles d'ingénieurs INSA (Institut national des sciences appliquées) a mis à l'ordre du jour des conseils d'administration de ses établissements un projet d'augmentation des frais d'inscription de tous les étudiants à hauteurs de 2500 €. À l'INSA de Lyon, ce point de l'ordre du jour était sobrement dissimulé derrière l'intitulé : « Rénovation du modèle social de l'INSA ».

L'assemblée du groupe INSA, association loi de 1901 qui regroupe les directeurs des INSA et des écoles partenaires, a fait le constat que la mixité sociale recule depuis plusieurs années parmi la population des étudiantes et des étudiants recruté-es. Non sans cynisme, prenant acte du désengagement de l'État dans le financement de leurs établissements, qui sont pourtant des établissements publics, l'association propose en guise de politique de lutte contre les discriminations sociales de multiplier par 4 les frais d'inscription dès 2022 ! En effet, dans la concurrence entre établissements du service public, organisée par les gouvernements successifs, il faut des ressources pour communiquer... Bien entendu, cette manœuvre a le soutien du ministère de l'enseignement supérieur qui avait intimé il y a quelques semaines à l'ENSAM d'augmenter également ses frais d'inscription jusqu'à 2500 € pour faire partie des écoles d'ingénieurs de catégorie A. Car en marketing, c'est le prix qui fait la valeur... Ce n'est que grâce à une mobilisation des élèves-ingénieurs et des collègues enseignant.es des Arts et métiers que ce projet a pu être rejeté. Ce succès doit montrer la voie aux étudiant.es et aux personnels des INSA (*).

(*) A l'INSA de Lyon, un collectif d'étudiants, rejoint par des personnels, s'est formé pour demander l'abandon de ce volet du projet de "Rénovation du modèle social". Il a lancé une pétition : <http://chnng.it/Rdt97wCRvv>

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)